



**COMMUNE
DE
57480 KERLING-LES-SIERCK**

☎ 03 82 50 17 75
Fax : 03 82 55 06 73

ARRETE N° 20/2024

**portant interdiction de stationner et circuler :
Chantier création parking et agrandissement
cimetière à côté de l'église de Kerling Lès Sierck**

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

VU les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU la demande de la société STRADEST 57280 HAUCONCOURT;

CONSIDERANT qu'en raison des **travaux de création d'un parking et d'agrandissement du cimetière qui seront effectués à côté de l'Eglise du mercredi 20/11/2024 au vendredi 28/03/2025**, pour assurer et préserver la sécurité des riverains et des intervenants comme celle des usagers.

A R R E T E

Article 1 - Le stationnement sera interdit et la circulation restreinte au strict nécessaire pour les dépôts aux containers situés à côté de la mairie pour prioriser la circulation des camions. L'accès au chantier et à la base de vie mise en place au niveau du verger communal seront également interdits **à partir du mercredi 20/11/2024 jusqu'au vendredi 28/03/2025**

Article 2 - Il appartiendra à la société **STRADEST 57280 HAUCONCOURT** de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1.

Article 3 - Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune et sur le site.

Article 4 - Une ampliation sera adressée à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rettel
- STRADEST 57280 HAUCONCOURT

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 14/11/2024

Le Maire Guy HOCHARD

